

CCAS DE QUINCIEUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 SEPTEMBRE 2025

Compte rendu du 16 septembre 2025

Le quinze septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire à dix-neuf heures, sur convocation adressée le onze septembre deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Pascal DAVID.

11 membres en exercice, 7 présents, 9 votants ; 19h10 le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monique AUBERT

I. Approbation du Compte-rendu du 7 avril 2025

Le Conseil d'Administration, approuve le projet de compte rendu ; Françoise CHAMPAVIER s'abstient car absente lors de ce dernier conseil.

II. Communication des décisions prises par délégation

Néant.

III. Projet de délibération

Délibération 2025-07 : Fixation du montant de la participation au dispositif « Semaine bleue 2025 »

Monique AUBERT, vice-présidente, rappelle au Conseil d'Administration que le CCAS de Quincieux participe depuis plusieurs années à la manifestation « la semaine bleue ». Ce dispositif de 1951 a connu plusieurs appellations : c'est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Durant cette semaine, qui aura lieu du 6 au 10 octobre 2025, de nombreuses manifestations sont organisées partout en France à destination des personnes âgées.

Les CCAS de Neuville sur Saône, Saint Germain au Mont d'Or, Montanay et Quincieux travaillent en intercommunalité à la mise en place de sorties et animations, permettant de créer du lien social et intergénérationnel.

Compte tenu des possibilités financières du CCAS, il est proposé de faire participer les personnes inscrites. Pour rappel, les inscriptions sont possibles à partir de 70 ans.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

*VU le Code de l'Action Sociale et des familles,
ENTENDU l'exposé de Madame la vice-présidente,*

Article 1 : fixe le montant de la participation à la journée du mardi 7 octobre 2025 « visite du musée de la Vache Qui Rit et de la Maison du Comté » à 45.00 € par personne.

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

Article 3 : dit que les crédits nécessaires au paiement de la prestation sont inscrits au budget de l'exercice 2025.

IV. Questions diverses

Fixation du montant de la participation au dispositif « Semaine bleue 2025 »

Pour calculer le nombre de bénéficiaires pour la sortie du mardi, il est préconisé par le CA de prendre le même référentiel, de type chiffres nationaux, car aujourd'hui, chaque commune ne prend pas la même base de calcul.

Également, dans la gazette, il faudra préciser que la priorité sera donnée aux personnes ne s'étant pas rendu au voyage l'année précédente/n'ayant jamais participé.

Tickets Sport Culture

47 distribués à ce jour.

Il n'y a eu aucun secours d'urgence encore cette année, seulement la distribution de bons alimentaires.

Préparation de la fin d'année des Aînés 2025

Papillotes = appeler le CCAS d'Albigny sur Saône à propos de la commande groupée passée en commune par plusieurs communes.

Concernant les producteurs/produits locaux, il est décidé :

- De contacter Jardin Fleuri au rond-point à Reyrieux
- De contacter le Courtil à Quincieux (velouté de choux fleur/courgette, jus et purée de fruits, produits de la ruche, noix et huile de noix, etc...) – Anne-Marie GEIST s'en charge
- De contacter Duclos Gonnet à la ferme de La Levratière CREMIEU pour les pâtes – Françoise CHAMPAVIER s'en charge
- De contacter Didier DUBLASSY pour le miel
- De contacter Mas Rillier Nos Saveurs (Nelly GIRIN RAY) pour connaître l'éventail de produits proposés
- De contacter l'Office du tourisme de Trévoux qui propose également beaucoup de produits locaux – Anne-Marie GEIST s'en charge

Le repas de fin d'année a lieu cette année le 6 décembre 2025.

La préparation des colis est fixée au mercredi 3 décembre 2025, et leur distribution aux 6 et 7 décembre, et aux 13 et 14 décembre.

La prochaine réunion de travail fixée au 13 octobre 2025.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire,
Monique AUBERT



Le Président,
Pascal DAVID

